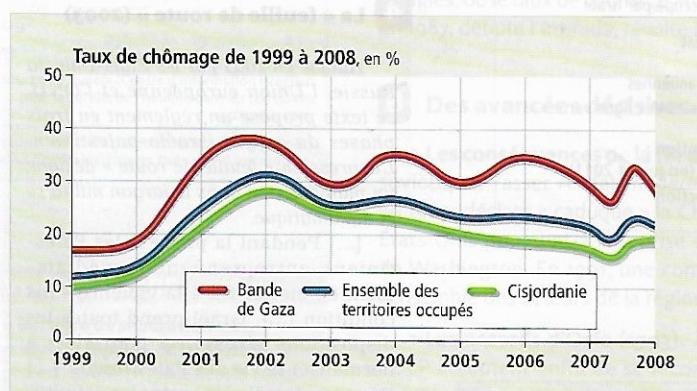


L'évolution du problème palestinien depuis 1948

→ Voir COURS p. 264.

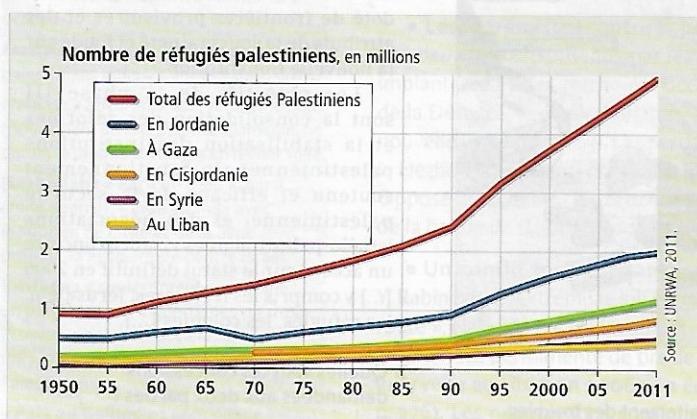
→ Voir COURS p. 274.

Depuis les années 1960, s'est affirmé un mouvement national palestinien, autonome par rapport au nationalisme arabe. Les « Arabes de Palestine » sont devenus les « Palestiniens ». Le peuple palestinien, dont les organisations réclament un État sur le territoire de l'ancienne Palestine, comprend environ 10 millions de personnes. Depuis 1989, l'OLP n'exige plus la destruction d'Israël, mais revendique toujours le droit au retour des réfugiés palestiniens, chassés par la guerre de 1948. Pour les Israéliens, cette revendication demeure une manière détournée de nier l'existence d'un État juif, puisque les Arabes formeraient alors la majorité de la population en Israël.



1 La situation économique dans les territoires occupés

Les mesures prises par Israël en réplique aux attentats terroristes (bouclage des territoires en Cisjordanie, blocus de Gaza, « barrière de séparation ») contribuent à précariser les conditions d'existence de la population palestinienne.



2 Les réfugiés palestiniens

LE POINT SUR...

• Qui sont les Palestiniens ?

5 millions de Palestiniens vivent dans l'ancienne Palestine : 3,8 millions dans les territoires occupés (2,5 millions en Cisjordanie et 1,3 million dans la bande de Gaza) et 1,2 million en Israël, où ils disposent de la citoyenneté israélienne. Environ 5 millions de Palestiniens vivent en dehors de l'ancienne Palestine. Cette diaspora palestinienne réside surtout en Jordanie (2 millions), en Syrie (500 000) et au Liban (420 000). L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), créé en 1948, définit un réfugié comme « toute personne qui résidait habituellement en Palestine avant le 15 mai 1948 et qui a perdu son domicile et ses ressources en raison du conflit de 1948 ». La population des réfugiés palestiniens est passée de 800 000 en 1949 à près de 5 millions aujourd'hui (doc. 2), du fait d'un fort taux de natalité. 2 millions vivent encore dans les camps gérés par l'UNRWA en Cisjordanie, à Gaza et au Liban.

3 La Charte de l'OLP (1968)

La Charte de l'OLP a été adoptée lors de sa création en 1964 et amendée en 1968. Ses articles concernant la destruction de l'État d'Israël ont été déclarés « caducs » par Yasser Arafat en 1989.

Article 5. Les Palestiniens sont les citoyens arabes qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils en aient été expulsés par la suite ou qu'ils y soient restés. Quiconque est né de père palestinien après cette date en Palestine ou hors de Palestine, est également palestinien.

Article 6. Les juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste seront considérés comme palestiniens. [...]

Article 9. La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine. [...]

Article 15. La libération de la Palestine est, du point de vue arabe, un devoir national ayant pour objet de repousser l'agression sioniste et impérialiste contre la patrie arabe et visant à éliminer le sionisme de la Palestine. La responsabilité entière incombe à cet égard à la nation arabe – peuples et gouvernements – avec à l'avant-garde le peuple arabe de Palestine. Il s'ensuit que la nation arabe doit mobiliser tout son potentiel militaire, humain, moral et spirituel afin de participer activement avec le peuple palestinien à la libération de la Palestine. [...].

4 La mémoire conflictuelle de la guerre de 1948 : la version israélienne

À l'initiative de l'organisation pacifiste PRIME (Peace Research Institute in the Middle East), six professeurs de lycée israéliens et six professeurs de lycée palestiniens ont rédigé un ouvrage en 2003 juxtaposant le récit de trois épisodes majeurs du conflit israélo-palestinien : la déclaration Balfour, la guerre de 1948 et l'Intifada de 1987.

On appelle la guerre commencée le 30 novembre 1947 « guerre d'indépendance » parce que, à l'issue des combats, le Foyer juif obtint son indépendance après en avoir été empêché par les pays arabes et les Arabes sur place [...].

[...] Dès le début de la guerre, les habitants arabes commencèrent à déserteur leurs lieux de résidence [...]. La plupart des dirigeants politiques et militaires du Foyer juif virent d'un bon œil la fuite des Arabes : ainsi, l'État juif qui serait bientôt créé comprendrait une minorité arabe plus petite. Dans le cadre du plan Daleth¹, la Haganah² procéda à leur expulsion intentionnelle. Tous les Arabes ne furent pas chassés, et il n'y eut pas d'instructions officielles dans ce sens, mais on laissa les officiers libres d'agir selon leur appréciation. Ils provoquèrent la fuite des habitants en les expulsant ou en les intimidant, mais il arriva aussi que les Arabes prennent peur sans que les forces juives interviennent directement [...]. Des Palestiniens essayèrent de revenir dans leurs villages, il y eut de nombreuses tentatives d'infiltration par des terroristes en Israël pour frapper des civils. Israël réagit aux meurtres de ses citoyens par des opérations punitives qui perpétuèrent la dynamique des hostilités.

PRIME, *Histoire de l'autre*, Liana Levi, 2004.

1. Voir p. 264.

2. Milice sioniste.

5 La mémoire palestinienne de la guerre de 1948 : la « Nakba »

En regard du texte précédent (doc. 4), voici la version palestinienne des événements de 1948 :

La Nakba [« la Catastrophe »] est la défaite des armées arabes lors de la guerre de 1948 en Palestine, l'acceptation par celles-ci de la trêve, l'expulsion de la majorité du peuple palestinien de ses villes et villages, l'apparition du problème des réfugiés et de la diaspora palestinienne [...].

La destruction des 418 villages palestiniens à l'ouest de la ligne verte (la frontière d'avant 1967 avec Israël), le souci de dissimuler toute trace indiquant la présence d'une vie palestinienne antérieure sur ces terres, les massacres commis contre le peuple palestinien, confirment la brutalité dont ce dernier, désormais dispersé, a été la victime [...].

Les dirigeants arabes furent incapables de relever le défi et d'assumer leur responsabilité ; certains œuvrèrent même pour détruire ce qui subsistait de la Palestine [...]. La question des réfugiés est restée un signal d'alarme envoyé au monde arabe et à la communauté internationale.

PRIME, *Histoire de l'autre*, Liana Levi, 2004.



6 La « barrière de séparation »

Travailleurs palestiniens faisant la queue devant la « barrière de séparation » entre Bethléem et Gilo, un quartier de colonisation israélienne situé au sud-ouest de Jérusalem, septembre 2011.

QUESTIONS

Expliquer et confronter les documents

- Où vivent la plupart des réfugiés aujourd'hui ? Montrez que le problème des réfugiés ne cesse de s'aggraver depuis 1950. (doc. 2)
- Comparez le récit israélien et le récit palestinien. Quels sont leurs principaux points d'accord et de désaccord ? (doc. 4 et 5)
- Qu'est qu'un Palestinien selon l'OLP ? Quel sort est réservé aux juifs d'après cette charte ? (doc. 3)
- Quelles phrases montrent que le principal objectif de l'OLP en 1968 est la disparition de l'État d'Israël ? Quelle est la position de l'OLP sur cette question aujourd'hui ? (doc. 3 et voir p. 274)
- Qu'attendait l'OLP en 1968 de l'ensemble de la communauté arabe ? Que constate le document 5 à ce sujet ? (doc. 3 et 5)
- Pourquoi peut-on dire que les conditions de vie des Palestiniens des territoires occupés sont très difficiles ? (doc. 1 et 6)

Organiser et synthétiser les informations

- Quelles ont été les répercussions du conflit israélo-arabe sur la situation politique et sociale des Palestiniens ?